



**COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE**
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Vos contacts CFDT :

Laurent Hackenheimer 06 24 47 26 88

Françoise Guedj 06 85 50 43 05

Abdel Mhari 06 20 65 24 89

Franck Guédé 06 15 14 55 54

Jean-Louis Ettinger 06 85 93 57 91

Jean-Marc Dubois 06 77 77 99 24

Lionel Gauvrit 06 21 76 57 41

Eric Ho 06 15 70 52 94



NUMERICABLE GROUP 15 septembre 2014

FOCUS ACTU

Le rachat de SFR et Virgin Mobile mobilise beaucoup d'attention et génère de réelles inquiétudes. Pour l'heure, nous attendons l'avis de l'Autorité de la Concurrence, qui devrait avoir lieu en octobre, ce qui permettrait un closing en novembre.

C'est à l'issue de ces étapes que la direction du groupe doit annoncer sa stratégie d'entreprise et les changements à venir.

Plus que jamais, la CFDT sera à vos côtés pour défendre nos droits et nos emplois.

En effet, la CFDT est la 1^{ère} organisation syndicale dans la branche des Télécoms, présente chez SFR, Virgin Mobile, et, depuis l'origine, chez nous. Elle est l'interlocutrice incontournable dans le dialogue avec l'organisation patronale de la branche, l'UNETEL, à laquelle sont affiliées les 3 entreprises.

Pour autant, la vie de notre entreprise continue.

Nous avons constaté qu'une bonne partie des frais liés aux déplacements professionnels devaient à présent être avancés par nos soins. Pour la CFDT, c'est inadmissible.

Nous avons déjà obtenu une réduction de ces frais à avancer, mais nous continuons à lutter pied à pied pour un retour au système antérieur.

Par ailleurs, nombre d'entre nous subissons une augmentation de la charge de travail, due notamment à la rupture de contrats avec de nombreux prestataires.

Nous sommes plus que jamais vigilants sur la dégradation de nos conditions de travail et nous allons à nouveau interpeller la direction sur ce sujet.

Enfin, prenons garde : bon nombre de rumeurs infondées circulent en ce moment, au risque de décourager, de faire peur ou de donner de faux espoirs, dans un but électoraliste.

La mise en place d'un Plan de Départs Volontaires (PDV) est l'une d'entre elles. En effet, pour justifier techniquement d'un PDV, plusieurs conditions doivent être réunies.

D'une part, l'obligation pour l'employeur de le justifier par des difficultés économiques. Or, actuellement, l'entreprise se porte plutôt bien économiquement, dans un secteur pourtant lourdement impacté par l'arrivée de Free sur le mobile.

Mais aussi, n'oublions pas que Patrick Drahi s'est engagé par écrit devant l'Etat à ne pas licencier, ce qui s'est traduit par des accords de maintien dans l'emploi chez Numericable et SFR, que la CFDT a signés.

Dans un tel contexte, les Directions Départementales du Travail ne valideraient pas un PDV !

Les élections professionnelles chez NCNumericable approchent : 1^{er} tour du 10 au 14 novembre.

**REJOIGNEZ L'EQUIPE CFDT POUR ETRE MIEUX INFORMES ET MIEUX
DEFENDUS
NOUS POUVONS CONSTRUIRE ENSEMBLE !**